

Le hameau du Monal, dominé de plus de 1 000 m par les rochers de Pierre Arbine au nord et de Pierre Pointe au sud, occupe une position privilégiée en balcon face au massif du mont Pourri. Encadré par la forêt de mélèze au débouché du vallon du Clou, le replat du Monal accueille trois groupes de chalets de « remue » et trois étangs. L'organisation paysagère des composantes minérales, végétales et architecturales en font un site de grande qualité, typique de la civilisation rurale et pastorale du siècle dernier.



Le site classé du hameau du Monal

En raison de son grand intérêt architectural, historique et paysager, le hameau du Monal, à Sainte-Foy-Tarentaise, est protégé en tant que site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 (décret du 22 juillet 1987). Le site couvre une surface de 90 ha et est inclus dans la zone périphérique du parc national de la Vanoise.

En application de la protection par classement, toute modification de l'aspect des lieux est soumise à autorisation du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, ou du préfet.



La préservation du site est l'affaire de tous



Respectez la nature et le paysage

Diren Rhône-Alpes, Service de la protection et de la gestion de l'espace
19, rue de la Villette, 69425 Lyon cedex 03
Tél : 04 72 13 83 13

PRÉFECTURE DE RÉGION RHÔNE-ALPES



Réalisation : Graphies Meylan - Décembre 1999 - Photographies : Diren Rhône-Alpes - Dessins de chalets : Louis Demonsand.

SITE CLASSÉ

Les chalets de remue

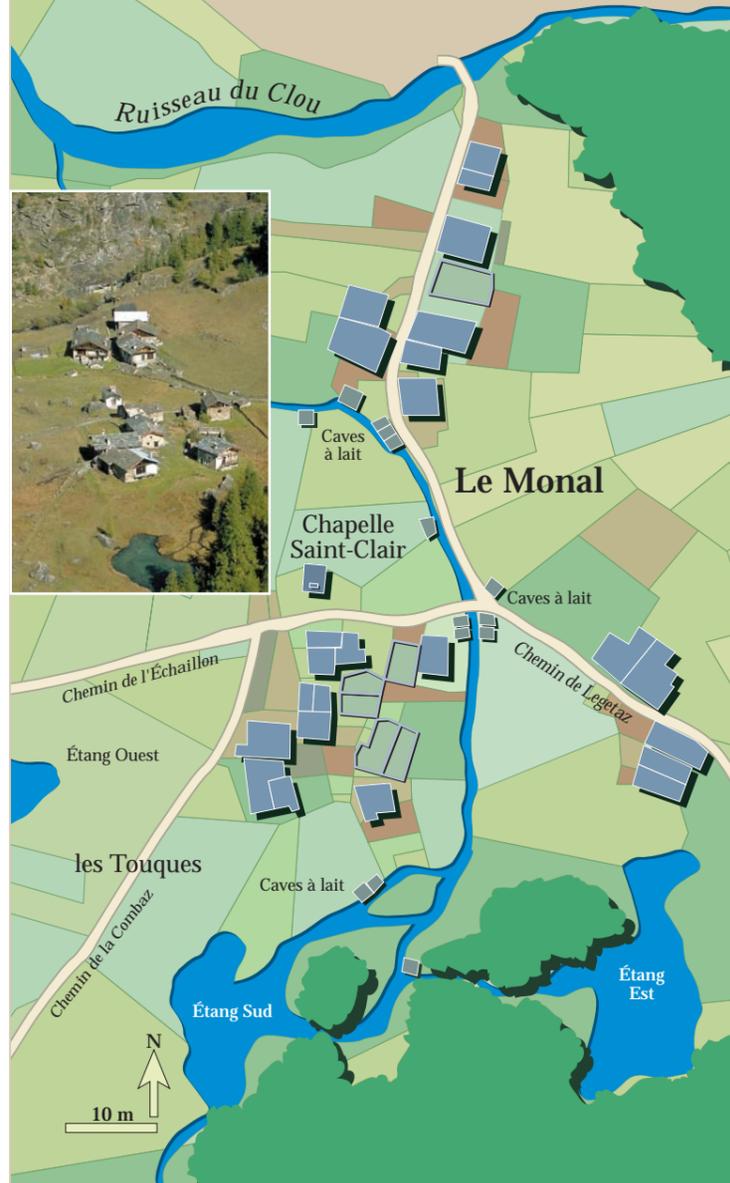
LE HAMEAU DU MONAL



SAVOIE

Trois hameaux autour de la chapelle

La plupart des constructions du Monal datent de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècles. Elles se disposent en trois groupements autour de la chapelle Saint-Clair, des chemins et des ruisseaux. Le modèle le plus fréquent de chalet est composé d'une étable en rez-de-chaussée, d'une habitation à l'étage et d'une grange dans les combles.

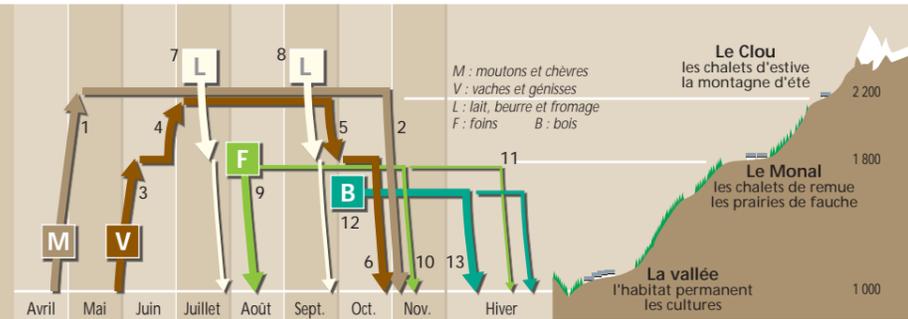


Les matériaux utilisés sont ceux que l'on trouve à proximité :

les pierres de quartzites, schistes et gneiss pour les murs et les toits de lauzes, le mélèze pour la charpente et la menuiserie, la chaux grasse de gypse pour le crépissage des façades. Les parcelles de pâtures sont bordées de murets de pierres sèches ou de grandes lauzes dressées. Au cours du XX^e siècle, la dépopulation de la haute Tarentaise a entraîné l'abandon progressif des chalets du Monal. L'ensemble appelait préservation et restauration. Le classement du site s'est accompagné d'un cahier de prescriptions et de recommandations architecturales et paysagères afin que la restauration se fasse de manière cohérente et dans le respect des traditions locales.



C'est au milieu du siècle dernier que la population montagnarde a atteint son apogée. En 1860, on dénombrait 1 430 habitants à Sainte-Foy-Tarentaise (920 en 1946 et 590 en 1979). Faute de place dans la vallée surpeuplée, le hameau du Monal était en partie habité de manière permanente, malgré la rigueur du climat. Dans les années trente, une douzaine de familles y séjournait durant la période d'estive et on comptait une soixantaine de vaches sur l'alpage.



Le mode de vie rural et pastoral s'est maintenu jusqu'aux années trente. Il était rythmé par les saisons et les déplacements entre les différents étages de la montagne : la vallée, vers 1 000 m d'altitude, les prairies du Monal (1 870 m) et les alpages du Clou (2 200 m).

- Fin avril, début mai, à la fonte des neiges, débute le « remuage ». Les moutons et les chèvres montent sur les alpages, communaux ou privés, appelés ici les « montagnes d'été » [1]. Ils n'en redescendent qu'à l'arrivée de la neige, vers la Toussaint [2].

- Début juin, les vaches et les génisses montent pour un premier pâturage sur les prés de fauches et occupent les « écuries » du Monal [3]. Vers le 25 juin, elles rejoignent les alpages où elles « estivent » jusqu'à la fin de septembre [4]. Elles redescendent dans un premier temps au Monal pour paître le « regain » des prairies de fauche [5]. À la mi-octobre, le troupeau regagne la vallée pour l'hiver [6].

- La fabrication du fromage (tomme, sérac, beaufort) et du beurre est surtout destinée à la consommation familiale. Une partie est mise en cave ou descendue dans la vallée [7]. À la mi-septembre, la fabrication, interrompue durant l'été, reprend [8].

- La fenaison est pratiquée de la mi-juillet à la mi-août. Les deux tiers de la récolte sont descendus dans la vallée en charrette à bras ou à cheval [9]. Le reste du foin, engrangé au Monal, attend l'automne [10]. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les volumes de stockage sont insuffisants en vallée. Le foin de complément n'est descendu qu'au cours de l'hiver, à dos d'homme [11].

- Au début de l'automne, on coupe et on prépare le bois [12]. Il est descendu en luge durant l'hiver [13].

Aujourd'hui les activités agricoles subsistent (foin, fromage, alpage) mais le hameau n'est plus habité qu'à la belle saison, par des vacanciers.

